

Département du DOUBS

République française

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 27 juin 2025

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	15
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation 23/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.

Excusée : Madeleine Chapellier

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-06-057

OBJET : Location du bâtiment Cassani.

Dans une volonté affirmée de redynamiser le centre-bourg et de renforcer l'attractivité commerciale de la commune, la municipalité propose de valoriser les espaces vacants situés en rez-de-chaussée du bâtiment Cassani en les destinant à la location.

Plusieurs projets d'occupation ont été identifiés et sont ainsi proposés :

- **Installation d'une activité commerciale dans le local « ado » :**

Il est proposé le local dit « local ado » à Mme Justine Perrin, photographe, pour un loyer mensuel de 500€ (hors travaux). La commune prendra à sa charge le remplacement des menuiseries extérieures, tandis que Mme Perrin assumera les travaux de réhabilitation intérieure. En cas de participation financière supplémentaire de la commune aux aménagements, une réévaluation du loyer sera envisagée.

- **Relais Pick-Up**

Mise à disposition d'une partie de la façade principale des anciens garages, pour l'installation d'un point relais Pick-Up, moyennant un loyer mensuel de 60€.

- **Distributeurs automatiques 24/7**

Attribution d'une surface d'environ 16 m² à Monsieur Jeannet ou à toute personne physique ou morale de son choix pour l'installation de distributeurs automatiques (boissons, snacking, alimentation...avec des acteurs locaux) accessibles 24/7 à un tarif de 250€/mois.

- **Laverie automatique**

Réservation d'un espace pour l'installation d'une laverie automatique, en partenariat avec la société ME Group France, incluant une rétribution comprise entre 15 et 20 % des recettes générées.

Le Maire précise par ailleurs que le reste des surfaces disponibles fera l'objet d'une étude approfondie en vue d'y implanter une ludothèque ou d'accueillir un commerce si une demande d'installation devait se manifester.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Autorisent le Maire à engager les négociations avec les porteurs de projets intéressés ;
- Autorisent le Maire à engager les travaux ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 025-200068401-20250627-2025_06_057-DE

